

Les jeunes et l'emploi

Dans cette situation, comment les encourager?

Lettre du jour

Ce courrier pour exprimer la frustration et la révolte de plusieurs jeunes diététicien(ne)s (et de leur entourage) ayant obtenu un bachelors, après quatre ans d'études et de stages pratiques à la HES de Genève.

Dernièrement, le CHUV a fait passer une annonce pour deux postes. Plusieurs dossiers de candidature ont été envoyés. Et quelle n'a pas été leur déception et leur irritation d'apprendre que ce sont deux Françaises qui ont été embauchées, dont l'une vient de Toulouse! La dernière année de leur scolarité, on leur a dit qu'ils allaient facilement



Vaut-il la peine d'encourager nos jeunes à faire des études puisque, malgré leurs diplômes, ils ont tant de peine à trouver du travail? KEYSTONE

trouver des postes, que c'était une bonne volée et qu'il fallait avoir confiance.

Mais comment garder espoir lorsque même les institutions statutaires les court-circuitent et préfèrent engager des étrangers, augmentant encore le personnel sur le marché suisse?

Et malheureusement ce n'est pas le seul exemple... je pense, entre autres, à ceux qui voulaient faire une offre spontanée chez Novartis... avant d'apprendre le scandale que l'on sait!

Comment continuer à encourager nos jeunes à faire des études et à ce qu'ils croient encore à un avenir dans leur pays?

Monique Bertholet, Chavornay

Taxe au sac

Cette lettre contient deux erreurs

A propos de la lettre de lecteur de M. Jacques-Daniel Rochat intitulée «Le droit poubelle» (24 heures du 1er décembre 2011).

La lettre de M. Rochat contient deux erreurs.

La première est que l'introduction d'une taxe au sac (ou au poids) n'engendre pas des montagnes de déchets abandonnés dans les forêts. Des déchets sont éliminés de manière inappropriée (c'est-à-dire illégalement incinérés ou abandonnés) tant dans les communes avec taxe au sac que dans les communes sans taxe. Bien qu'il tende à être plus répandu là où une taxe au sac est en vigueur, ce phénomène ne concerne que 1% à 2% de la quantité totale de déchets. Ce phénomène est un peu plus accentué dans la période qui suit l'introduction de la taxe au sac, mais demeure passager (source: *Cahier de l'environnement* N° 357 de l'OFEPF).

La deuxième erreur est de prétendre qu'une décision du Tribunal fédéral permet de contourner l'avis du peuple. Le Tribunal fédéral se base sur la loi. Cette loi a été votée par un parlement démocratiquement élu. Si certains souhaitent modifier cette loi, ils peuvent le faire en utilisant les outils que notre Constitution met à leur disposition.

Benjamin Leroy-Beaulieu, secrétaire général du Parti vert/libéral vaudois, Lausanne

Tous-ménages Entre publicité et écologie!

Dans le flot des publicités qui assaillent régulièrement nos boîtes aux lettres, force est de constater que certains envois se distinguent surtout par le format de leur flyer et la grosseur des prix imprimés. Avec des chiffres tutoyant les 10 cm de hauteur, tout porte à croire que la maison éditrice de ce dépliant géant reçu à fin novembre - maison qui se targue pourtant d'être très sage - nous considère tous comme des malvoyants!

D'un format ouvert de 82 x 59 cm, sa lecture nécessite d'avoir les bras longs pour en consulter les trois pages dont la surface de papier (à recycler si possible) avoisine ainsi le mètre carré et demi! Et le hic de cette publicité crieuse s'énonce ainsi: «Le pari des économies»...

En tout cas pas celui du papier!
Bernard Vaney, Lausanne

Trafic à Lausanne Faut-il en rire ou en pleurer?

A propos de la réflexion de M. Julien Sansonnens intitulée «Il faut avant tout réduire l'espace dévolu à la voiture» (24 heures du 30 novembre 2011).

Après lecture de la prise de position de M. Sansonnens, je dois avouer que je ne savais pas si je devais en rire ou en pleurer... Etant de nature plutôt positive, je préfère en sourire, et je vais même lui faire

une proposition à la hauteur de ses théories pour lui permettre de régler tous les problèmes de circulation qui lui pourrissent la vie à Lausanne. Etant donné qu'il est vrai que la voiture reste une cible privilégiée qu'il est plus facile de viser que certains problèmes d'alcoolisme, de violence et de drogue!

Je lui suggère de poser des panneaux «Bordiers autorisés» à toutes les entrées de la ville; cela a le mérite d'être clair, on ne veut plus de vilains pendulaires ou de méchants clients, et cela ne coûtera même pas cher, sans oublier qu'on pourra même encaisser des amendes. Ainsi, il aura le loisir de profiter pleinement de sa ville, en toute sérénité et en toute tranquillité, enfin presque...

Ah, au fait, j'allais oublier, il n'est pas très visionnaire, car comment diaboliserait-il le méchant véhicule lorsqu'elle ne polluera plus et ne fera plus de bruit?

Jean-Luc Pirlot, Lausanne

Plus de places pour nos voitures?!

Dans sa réflexion, M. Sansonnens dit notamment, «Il faut également abaisser de manière générale le nombre de places de parc, y compris - et même surtout - dans les parkings privés payants. Toute nouvelle construction de parking doit être a priori refusée si elle va à l'encontre de l'objectif de réduction du trafic automobile.»

Pourquoi pas! Par ailleurs, dans ce même journal du 30 novembre en page 22, on annonce que «les Lausannois

seront 17 000 de plus en 2030». Il faudra alors être honnête et dire maintenant déjà qu'ils devront renoncer à la voiture, vu qu'on n'arrivera pas à la loger. Les bords de nos rues sont déjà occupés par les habitants actuels et sans nouveaux parkings, pas de salut.

La limitation du trafic au centre-ville, c'est une chose. La possession d'un véhicule pour le travail, peut-être, les loisirs, éventuellement, les vacances, probablement. Ça existe dans une très forte proportion et c'est aussi le cas pour beaucoup de familles.

A ce sujet, on a pu entendre à la radio, un matin de mars dernier, la politicienne genevoise Liliane Maury Pasquier parler du pouvoir d'achat des familles et de leurs difficultés lors de la venue d'un troisième enfant. «Il faut acheter une voiture plus grande».

On devrait donc étudier le problème du logement des voitures, définir les besoins nouveaux et créer les parkings nécessaires.

André Bercher, Lausanne

Randonnée

J'ai pas lu, j'ai pas vu mais j'en ai entendu causer

A propos de la lettre de lecteur de Mme Jane-Marie Demont intitulée «Respect pour la nature et la faune» (24 heures du 30 novembre 2011).

«Nous restons convaincus qu'entre l'industrialisation de la randonnée et le laxisme fruit de

l'inconscience, il existe un vaste domaine où l'homme et la nature peuvent se rencontrer. Sur les chemins, dans les pâturages ou sur les crêtes, de nombreux itinéraires s'offrent à nous, balisés par des connaisseurs, ou à découvrir (...)

D'où sort cette prose destructrice de la faune? Eh bien, de la 4e de couverture du guide de randonnée «Raquettes en liberté» mis en cause par Mme Demont, qui, à l'évidence, ne l'a pas lu et encore moins pratiqué.

Le débat nature-liberté est nécessaire, mais avec un peu moins de hargne et un peu plus d'honnêteté intellectuelle. Et vive la randonnée!

Michael Pool, auteur des guides de randonnée des Editions de la Polaire

24 heures précise

Dans l'article sur Bertil Galland, paru hier, la photo illustrant la citation d'Alexandre Voisard ne montrait pas Alexandre Voisard mais Georges-Henri Depraz, des Editions Campiche. Voilà, avec nos excuses, le vrai visage d'Alexandre Voisard, poète. **24**



Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants	
Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	147
Caritas Vaud,	
accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 320 34 61

Permanences

Ardentis Clinique Dentaire 7/7 Cossonay - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon www.ardentis.ch 058 234 00 00
Centrale d'accueil et d'orientation psychiatrique de l'Est Vaudois 24h/24 0800 779 779
Centre médical de Vidy A deux pas du rond-point de La Maladière. Urgences médicochirurgicales, physiothérapie, chirurgie de la main, gynécologie, chiropratique. Sa-di 9 h-23 h, lu-ve 7 h-23 h. Rte de Chavannes 11 021 622 87 77
Centre médical Vidy Source Aile est de la Clinique de la Source. Urgences médicochirurgicales, gynécologie. Avec ou sans assurance privée. Sa-di 9 h-21 h, lu-ve 7 h-21 h Av. Vinet 30 021 641 25 25

Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf

Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous Avenue d'Ouchy 31 021 619 69 99
Permanence de Longeraie Urgences chirurgicales SOS main. 24 h/24 Av. de la Gare 9 021 321 03 00
Policlinique Médicale Universitaire (PMU) Rue du Bugnon 44 Médecine interne/médecine générale 021 314 60 60 Centre de vaccination et médecine des voyages 021 314 49 39 Stomatologie et médecine dentaire 021 314 47 47
Visites aux malades des cliniques privées Clinique Bois-Cerf. 9 h-21 h 30 021 619 69 69 Clinique Cecil. 9 h-21 h 30 021 310 50 00

Clinique de la Source. 9 h-21 h 021 641 33 33
Clinique de Montchoisi 10 h-20 h 30 021 619 39 39
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde 24h/24. Ordonnances urgentes seulement, dès 23 h au matin 0848 133 133
Permanence dentaire de Bel-Air urgences et tous soins 7/7 - 365/365 1, place Bel-Air (Tour Métropole) - Lausanne 021 320 32 81
Permanence PMU-Flon Bâtiment Les Mercier au FLON. Urgences médicales ambulatoires. Voie du Chariot 4. Lu-sa 7 h-21 h, di 10 h-21 h 021 314 90 90

Pharmacies de garde

Pharmacie 24 SA/ Lausanne 021 613 12 24 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.
Pharmacie Metro Flon 021 318 73 10 Dans la gare du Flon. Place de l'Europe 5. 7 h-21 h
Pharmacie Sun Store A la Gare 021 324 20 20 Bâtiment CFF, quai 1. Place de la Gare 9. 7 h-23 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.
Pharmacie Sun Store/Aigle 024 466 62 77 MMM Chablais Centre. Sous-le-Grand-Pré 4.
Pharmacie des Puits/Collombey 024 471 95 92 Dents-du-Midi 34C.
Pharmacie de Crans/Crans-sur-Nyon 022 776 76 30 Rue des Artisans. Jusqu'à 19 h 30

Pharmacie de l'Hôtel-de-Ville/Echallens 021 881 11 25 Place du Château 3. 13 h 30-18 h 30
Pharmacie Sun Store 021 882 21 32 Centre Migros. Rue de Praz-Palud. 13 h 30-18 h 30
Pharmacie du Camus/Estavayer-le-Lac 026 663 99 22 Rue du Camus 2
Pharmacie de Leysin 024 493 45 00 A. et P.-A. Vaudroz. Avenue Rollier. 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30 Urgences (sur ordonnance).
Pharmacie de la Poste/Martigny 027 722 55 56 Centre commercial Coop. Jusqu'à 17 h
Pharmacie Sun Store La Poste/Morges 021 811 07 10 Rue des Charpentiers 19. Jusqu'à 19 h
Pharmacie Saint-Bernard/Moudon 021 905 11 53 Angle rue Grenade/rue Saint-Bernard

Pharmacie Alpha/Payerne 026 660 26 37 Grand-Rue 68. Jusqu'à 19 h
Pharmacie Sun Store Prilly (Malley Lumière) 021 661 11 71 Viaduc 1. 8 h-22 h
Pharmacie Sun Store. 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.
Pharmacie Amavita Arcades/Renens 058 851 30 06 Rue du Midi 10. Jusqu'à 19 h
Pharmacie du Sapin/Vallorbe 021 843 10 25 Claude Mourey. Grand-Rue 37
Pharmacie Saint-Martin/Vevey 021 921 23 38 Rue du Théâtre 10. Jusqu'à 20 h
Pharmacie Fleury/Villars-sur-Ollon 024 495 11 22 Avenue Centrale Urgences (sur ordonnance).
Pharmacieplus de la Gare/Yverdon-les-Bains 024 426 63 65 Avenue de la Gare 10. 7 h 30-20 h 30